

Le gouvernement recherche donc un compromis qui satisfierait la majorité et mécontenterait ou gênerait le moins possible de gens. La question a fait l'objet de nombreuses conférences et publications qui, dans l'ensemble ont été extrêmement utiles à la société parce qu'elles permettaient de diffuser des renseignements tant généraux que spécialisés et d'informer le grand public. Malheureusement, beaucoup de ceux qui ont participé au débat n'ont réussi qu'à semer encore plus de confusion sur la question. Il est regrettable qu'une grande partie de la documentation qui existe sur l'ensemble du sujet soit basée sur des recherches incomplètes et se caractérise par une extrême subjectivité, contribuant donc bien peu à la compréhension du problème et encore moins à sa solution.

● (2210)

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE—LA NOMINATION D'UN MEMBRE. B) ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT REVIENNE SUR SA DÉCISION

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, on sait trop bien, depuis l'accident survenu au réacteur nucléaire de Tchernobyl, en Union soviétique, que les Canadiens, comme tous les citoyens du monde, vivent dans l'ère du nucléaire. Étant donné que, au Canada, la Commission de contrôle de l'énergie atomique veille sur l'industrie nucléaire, sa composition est une question capitale.

Le 15 avril 1985, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) a adressé une lettre à M^{me} Ursula Franklin, une Canadienne éminente, pour lui annoncer sa nomination à la Commission. J'ai une copie de sa lettre qui se lit comme suit:

Permettez-moi de vous dire à quel point je suis heureuse que vous ayez accepté d'occuper ce poste.

Elle ajoutait également:

C'est avec plaisir que je confirme votre nomination à la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Le 22 avril 1985, M^{me} Franklin a reçu la lettre de la ministre datée du 15 avril.

Elle a alors envoyé sa lettre de réponse, dans laquelle elle demandait certains éclaircissements au sujet des dispositions relatives au secret et des relations de la Commission avec le public. Elle n'a pas refusé la nomination. Voici ce qu'elle soutient dans sa lettre dont j'ai un exemplaire sous les yeux:

Qu'on me permette de rappeler que je ne cherche pas à être dispensée des dispositions relatives au secret d'office, mais bien à obtenir des précisions sur les rapports entre la Commission et le grand public.

Le 23 avril 1985, le cabinet de la ministre a téléphoné à M^{me} Franklin pour lui apprendre que la nomination avait été faite par erreur. Je rappelle qu'elle a appris la nouvelle avant que sa lettre au sujet des dispositions relatives au secret ne soit parvenue au cabinet de la ministre.

Le 29 mai 1985, la ministre a écrit à M^{me} Franklin que la lettre annonçant sa nomination à la Commission lui a été envoyée par erreur. De toute évidence, entre le 15 avril 1985 et le 23 avril 1985, le cabinet a opposé son veto à la nomination faite par la ministre pendant son voyage en Chine.

En réponse à la question que mon chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent), lui avait posée, le premier ministre (M. Mulroney) a tenté d'expliquer que, si le gouvernement avait annulé

L'Ajournement

la nomination de M^{me} Franklin, c'est parce que celle-ci ne voulait pas de l'emploi en raison de l'engagement quelle devait prendre de garder le secret. Cependant, ce n'était pas là du tout la vérité, car le Cabinet de toute évidence avait déjà refusé de confirmer la nomination faite par la ministre.

Pourquoi le Cabinet s'est-il opposé à la nomination de cette Canadienne si distinguée? La Commission de contrôle de l'énergie atomique et les démarcheurs du secteur nucléaire sont-ils intervenus auprès des membres du Cabinet lorsqu'ils ont appris que la ministre avait nommé M^{me} Franklin?

Le gouvernement n'a nommé personne d'autre pour combler cette vacance qui existe depuis un an. Qui plus est, Hugh Spence, membre de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, a déclaré publiquement qu'il estimait comme M^{me} Franklin que le serment d'office était mal rédigé, vague, et qu'il devait être modifié. Pourquoi le gouvernement a-t-il traité M^{me} Ursula Franklin de l'Université de Toronto d'une façon aussi lamentable? Sauf erreur, c'est le vice-premier ministre (M. Nielsen) qui s'est opposé à cette nomination, car il n'aimait pas les titres et qualités de M^{me} Franklin, une personne qui a son franc-parler. Je pense que l'industrie s'est de toute évidence opposé à cette nomination et j'aimerais que le Cabinet me dise pourquoi le premier ministre était dans l'erreur au sujet de la nomination de M^{me} Franklin. Pourquoi le gouvernement traite-t-il M^{me} Franklin de façon semblable?

J'invite le gouvernement à se reporter à ce que *The Canadian Encyclopedia* dit des titres et qualités considérables de M^{me} Ursula Franklin. Je cite:

Elle se dépense sans compter pour promouvoir la science pour la paix. Son travail lui a valu une réputation mondiale.

Le gouvernement a fait preuve de mesquinerie en annulant sa nomination.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, cette affaire remonte déjà à plus d'une année. J'invite le député à se reporter non pas à *The Canadian Encyclopedia* mais au sens que le dictionnaire donne aux mots «insinuation» et «ommission». Le député, qui s'acharnait à vouloir déterrer des faits d'une importance capitale, a alors reçu de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) l'assurance qu'il n'y avait rien dans tout cela de plus grave qu'une malheureuse erreur administrative.

● (2215)

Voici quels sont les faits: en avril 1985, on envisageait de nommer M^{me} Ursula Franklin à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Tandis que sa candidature faisait l'objet d'un examen, il est apparu que M^{me} Franklin avait des réticences à jurer le secret comme on l'exige de tous les membres de la Commission. Elle voulait savoir de façon précise à qui elle pouvait ou ne pouvait pas communiquer l'information de la Commission. C'est à ce moment-là que s'est glissée l'erreur administrative dont il a été question tout à l'heure. Une lettre a été envoyée à M^{me} Franklin l'informant de sa nomination à la Commission alors que l'opportunité de cette nomination était encore à l'étude.